

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 06-333-1924 portant nomination de deux membres ad hoc du conseil d'administration

n° 06-333-1924

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
4 août 1924

Numéro JO
n° 333 du 31/08/1924

Date du numéro
31 août 1924

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et Dépendances, Chevalier de la Légion d'Honneur : Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1841, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu décret du 11 mars 1917 portant réorganisation du Conseil d'administration de la Colonie.

Vu l'absence simultanée de MM. Allard Marill et Poggioli membres titulaires; Cremazi membre suppléant et la démission offerte par M. Parturaud membre suppléant rentrant en France,

TEXTE INTÉGRAL

Art, 1er— MM. Clermont agent général de la compagnie de l'Afrique Orientale et il Laage de Meux agent de la compagnie des Messageries Maritimes, sont nommés membres ad hoc du Conseil d'administration pour sa séance du 6 août 1924 . Art. 2— Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la Colonie.

CHapon-Baissac.